



SPRO D'ORLÉANS
LUNDI 26 SEPTEMBRE 2017

Présentation des évolutions de l'appel d'offre

Point Relations Conseils PRIC

7 structures partenaires

Mission Locale de Pithiviers
Mission Locale de Montargis/Gien
CNAM
ERTS
GRETA loiret
Fongecif Centre Val de Loire
SEFCO



Actifs de la région Centre Val de Loire qui souhaitent s'engager dans une démarche de VAE

dont les personnes sous-main de justice (PSMJ)

**Des prestations permettant l'accueil de tous les publics
sur les bassins d'emploi du Loiret**

Gien
Montargis
Orléans
Pithiviers

Un principe de neutralité

Information sur la VAE

L'objectif est de permettre aux publics visés de délivrer des informations précises sur la VAE et de répondre à leurs interrogations afin qu'ils puissent être pleinement acteurs de leur projet : bien comprendre l'objectif de la démarche, les règles à connaître, le choix des certifications accessibles dans le cadre de la VAE, ...

Mission : Donner une information de qualité et de proximité sur la démarche de la VAE et ses différentes étapes.

Durée de l'information : 1h

Public : Les personnes qui sont orientées par les structures du SPRO/CEP mais également celles qui ont eu connaissance de cette réunion sans avoir rencontré obligatoirement une structure du SPRO/CEP en amont.

Le conseil personnalisé

L'entretien conseil a pour objectif d'identifier le projet propre au bénéficiaire, avec notamment la possibilité d'engager une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. Le contenu de cet entretien devra être individualisé en fonction des connaissances du candidat et de l'avancement de sa démarche.

Mission : Réaliser un diagnostic de la situation, une analyse de la demande et un positionnement

Durée du conseil : 1h30

Public : Les personnes qui sont orientées par les structures du SPRO/CEP mais également celles qui ont assisté à la réunion sans avoir rencontré obligatoirement par une structure du SPRO/CEP en amont.

Appui tout au long de la démarche

Cet appui s'adresse spécifiquement aux publics les plus fragilisés, ayant des difficultés et étant peu autonomes dans leurs démarches.

Mission : accompagner les candidats à la VAE notamment les moins qualifiés tout au long de la démarche de VAE afin de limiter les abandons de cette démarche et renforcer les conditions de réussite.

Durée de l'accompagnement : 5h

Public : Uniquement les candidats à la VAE qui sont sous statut « Demandeur d'Emploi » et qui remplissent le ou les conditions suivantes :

- Faible Niveau de qualification
- Demandeur d'Emploi de Longue Durée
- Demandeur d'Emploi en situation de handicap
- Problèmes d'illettrisme, ...

Parmi ces derniers, la personne qui est sous statut « demandeur d'emploi » et qui souhaite bénéficier de cet appui dans le cadre d'un accompagnement sur un Titre du ministère de l'emploi, ne pourra pas prétendre à cette prestation car elle est déjà financée par l'Etat dans le cadre du PASP VAE.

Appui tout au long de la démarche

Contenu :

1. Mettre en place un accompagnement « élargi » à la VAE dès la constitution du dossier de recevabilité (livret 1) et le poursuivre jusqu'à la phase de validation.
2. Accompagner le candidat dans ses recherches, dans la rédaction du livret de recevabilité 1 et dans le dépôt de son dossier auprès des organismes certificateurs.
3. Prescrire le chèque accompagnement VAE de la Région, préparant au livret 2
4. Assurer le suivi du candidat pendant la durée de son accompagnement au livret 2, en étant en lien avec l'organisme de formation et/ou avec le candidat
5. Echanger et co-définir avec l'organisme de formation accompagnant le candidat au livret 2 une stratégie de formation si le parcours du candidat le nécessite : orientation vers des modules de formation du Programme Régional de Formation, prescription du chèque formation de la Région, ...
6. Prendre le relais et poursuivre l'accompagnement du candidat après son accompagnement au livret 2

Un numéro unique

02 38 49 35 47